

Collectif CADECOL, Elie Escondida et Dante Timélos Face à la police/Face à la justice

Guide d'autodéfense juridique

- Quels sont mes droits lors d'une garde à vue ?
- Suis-je obligé de donner mon ADN?
- Puis-je me défendre seul ?

À l'heure de la chasse au terrorisme, du plan vigipirate et du nouvel arsenal judiciaire antiterroriste, à l'heure aussi des polémiques qui enflent sur le contrôle au faciès et la litanie interminable des violences policières, ce guide se veut un outil d'autodéfense juridique face à la police et la justice.

C'est notamment pour répondre à ces questions, et à beaucoup d'autres que Face à la police/Face à la justice propose une vue d'ensemble des procédures les plus courantes, qui représentent plus des deux tiers des affaires jugées par les tribunaux correctionnels : comparution immédiate, convocation par procèsverbal du procureur, convocation par procèsverbal d'officier de police judiciaire. Enquêtes, perquisitions,

Parution: janvier 2016

Prix: 10 € Pages: 180

Format: 115 x 190

Code Sodis: S586877
Collection: Arguments et

ISBN: 978-2-84950-482-6

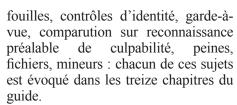
mouvements
Rayon: Politique

Points forts et mots-clés: Un guide pratique pour connaître ses droits et se défendre face à la police

et la justice

Police, justice, guide

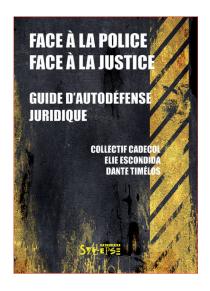




Face à la police/Face à la justice n'imagine pas que la procédure pénale soit une garantie pour celles et ceux qui se sont fait arrêter. Mais la machine répressive doit agir au nom du droit : connaître celui-ci, c'est apprendre la langue de son ennemi, c'est décrypter son idéologie pour pouvoir se repérer dans les méandres de ses dispositifs de répression. Contrôles au faciès, pour lesquels la France a récemment été condamnée, fouilles illégales, réforme de la garde-à-vue, ce guide prend en compte les évolutions récentes de l'arsenal répressif, y compris les nouvelles lois antiterroristes votées après les événements de janvier 2015.

L'objectif de ce guide d'auto-défense juridique est aussi d'aider celles et ceux qui décident d'assurer collectivement leur défense. La défense collective vise à se réapproprier les stratégies de défense, qui doivent être choisies par les accusés et ceux qui s'organisent avec eux, et non exclusivement par ces spécialistes du droit que sont les avocats. Elle permet de ne pas se cantonner à l'aspect juridique et légal de la défense : elle cherche à créer le rapport de force qui évite de laisser l'individu isolé face à la justice.

Reprenant la tradition des guides du manifestant, des guides de l'arrêt, ce



guide, en rendant compte des dernières modifications législatives entend fournir des armes indispensables, en manifestation ou dans la rue.

L'auteur

Les auteurs du présent guide ont participé à des collectifs de solidarité et d'autodéfense face à la répression pénale, rédigé des brochures sur le sujet et distribué des flyers du type « que faire en manifestation ». Face à la Police / Face à la Justice s'inscrit dans la continuité de ces initiatives avec la volonté affirmée de créer un guide approfondi, pratique, compréhensible et partageable.

La première édition, rédigée par Elie ESCONDIDA et Dante TIMELOS, est parue en 2007. Presque 10 ans après, le collectif CADECOL s'est chargé d'actualiser, réviser et augmenter le guide.

Sur le même sujet



